

**MAIRIE DE MARIAC**

375 rive de la Dorne

07160 MARIAC

**DECISIONS PRISES LORS DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2015 à 20 h 30**

-----

**Membres en exercice** : 15

**Membres présents** : 14

**Votants** : 14

- **Journée d'action de l'AMF** : Mr le Maire informe l'assemblée que face à la baisse des dotations de l'Etat, (motion votée lors du dernier conseil municipal du 1<sup>er</sup> juillet 2015), toutes les communes ont décidé de se mobiliser. L'AMF souhaite que toutes les communes organisent une journée d'action le samedi 19 septembre 2015. Mr le Maire fera donc une permanence samedi matin entre 10 h et 12 h.
  
- **LOTISSEMENT RIBEFAITE** : **Accord du conseil** pour signer une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le S.D.E.A (Syndicat Départemental d'Equipement de l'Ardèche) pour une opération de voirie au lotissement communal de Ribefaite : réseau humide, terrassement et voirie. L'étude s'élève à 4 080 € HT soit 4 896 € TTC.
  
- **EPICERIE** : Plusieurs réunions ont eu lieu en juillet et août avec les communes voisines de Dornas, et Le Chambon, le site de proximité, la CCI et la CCVal'Eyrieux pour chercher des solutions pour relancer le commerce et les tournées de secteur. La prochaine réunion a lieu ce mardi 22 septembre. Le projet s'oriente vers la ré-ouverture du commerce Mariac, combiné avec des tournées. **Pour mener à bien cette opération, la commune de Mariac soutenue par les communes du Chambon et de Dornas a décidé de commander à la CCI une étude de faisabilité (coût 4 000 € HT) pour vérifier la rentabilité d'une activité en vue de l'obtention de financements publics.** Une convention de partenariat entre les 3 communes doit être signée et validée sur la répartition du budget prévisionnel de 100 000 €.
  
- **PERSONNEL COMMUNAL** : Suite à l'avancement de grade d'un agent après avis de la commission administrative paritaire catégorie C, **Accord du conseil pour la création d'un poste d'Adjoint Technique de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015 de 35 heures.**
  
- **REGULARISATIONS FONCIERES** :
  1. **Accord du conseil pour régulariser des cessions gratuites sur des parties de parcelles à Cornuscles** appartenant : aux Consorts RIFFARD ( A 372 pour 154 m2 cédée à la commune) et DUBANT François ( A 1474 pour 10 m2 cédée à la commune) et dont les actes définitifs n'ont jamais été passés.
  
  2. **Accord du conseil pour la cession de l'association « Les Amis de Girond » de la parcelle A 1435 de 367 m2 à Girond pour créer un réservoir d'eau incendie au prix de 1 000 €**
  
  3. **L'acte de vente (cession gratuite) entre Mme LEVEQUE Germaine et la commune pour la parcelle AE 33 de 215 m2 à Marijon a été établi pour la régularisation du chemin du Haut Marijon.**

- **AVENANT CONVENTION DE PARTICIPATION/PREVOYANCE** : Mr le Maire rappelle à l'assemblée l'adhésion à la convention de participation prévoyance/garantie de salaire conclue entre le centre de gestion et la MNT depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 au taux de 2.28% **Accord du conseil autorisant le maire à signer l'avenant n°1 de la convention de participation prévoyance** conclue entre le CDG et la MNT au taux de 2.27% à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2015.
  
- **TRAVAUX** :
  - ✓ **Aménagement traverse** : Mr le Maire fait part à l'assemblée qu'il a sollicité le service des routes afin de trouver des solutions pour réduire la vitesse dans l'agglomération grâce à des aménagements appropriés en même temps que la réfection du réseau d'eau qui doit être entreprise dans la traversée de Mariac.
  - ✓ **dégâts d'orage de cet automne** : Les travaux concernant ces dégâts sont terminés. Nous attendons la facture de l'entreprise HILAIRE.
  - ✓ **Travaux école de MARIAC** : Les travaux de la toiture sont terminés. Un acompte de 2 626.50 € a été perçu de l'Etat dans le cadre de la subvention au titre de la DETR sur un montant total de 8 755 €.
  - ✓ **Matériel mairie** : Un nouvel onduleur a été commandé pour l'informatique au secrétariat, l'ancien a lâché. Un coffre fort plus important a également été commandé pour remplacer celui qui avait été volé.
  - ✓ **Devis Ecole de Girond + école de Mariac + logement presbytère** : Des devis ont été demandés pour remplacer les volets de l'appartement à l'école de Girond ainsi qu'un remplacement de VMC au logement du presbytère à Mariac et pose d'une goulotte à l'école à Mariac.
  - ✓ **Devis SDE pour candélabres** : Sur demande un nouveau devis du SDE a été fait en juillet pour changer les lampadaires de plus de 30 ans pour un montant de 50 684.40 € TTC avec une subvention du SDE de 18 671.10 €. Devis à réétudier avec le SDE.
  
- **OPERATION BRIOCHES ADAPEI** : La tournée des brioches de l'ADAPEI est fixée du 5 au 11 octobre 2015. Mr Gilbert FONTANEL précise qu'une réunion est prévue le lundi 28 septembre en mairie à 18 h 30 pour l'organisation. Comme l'an dernier 250 brioches ont été commandées.
  
- **RECENSEMENT POPULATION** : Le recensement de la population sera effectué du 21 janvier au 20 février 2016. Mr le Maire demande de réfléchir pour trouver 2 personnes car il faudra nommer 2 agents recenseurs avant la fin de l'année. Des séances de formation auront lieu.
  
- **ELECTIONS REGIONALES** : Elles auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Mr le Maire informe l'assemblée qu'une procédure exceptionnelle de révision a été mise en place à cette occasion pour permettre l'inscription jusqu'au 30 septembre 2015. La commission administrative est composée du Président, le Maire, et de 2 délégués dont 1 désigné par le Préfet (Mr Lucien CHANEAC) et 1 désigné par le TGI (Mr Yves RIOU).

#### **QUESTIONS DIVERSES** :

- ✓ **SOUS-REPARTITEUR MARIAC-ACCONS** : Des courriers ont été adressés cet été à Val'Eyrieux qui a la compétence numérique pour une demande de financement pour le projet NRA-MED et à ADN (ArdècheDrôme Numérique). Une réponse d'ADN à

Val'Eyrieux confirme qu'il ne participera pas au financement. Mr le Maire précise que notre commune n'a à ce jour pas reçu de réponse. A suivre.

- ✓ **POUBELLES** : Mr le Maire informe l'assemblée qu'il a eu des remarques d'une administrée concernant d'une part les ordures ménagères sur la place publique, surtout cet été (problème d'odeurs car poubelles trop pleines, déchets ménagers non mis dans des sacs plastiques et non ramassés régulièrement) et d'autre part de l'incivisme de certaines personnes qui n'utilisent pas les toilettes publiques sur la place.
- ✓ **ACCUEIL DES REFUGIES** : Mme Christine CHAMBERT soulève la question sur l'accueil des réfugiés et demandeurs d'asile sur notre commune.
- ✓ **CCAS** : Mme Bernadette FAURE demande si des traiteurs ont déjà été sollicités pour le repas des aînés de fin d'année. Il est répondu par la négative mais qu'effectivement il va falloir s'en occuper.
- ✓ **STAGES DE CUIR** : Mr Marcel COTTA rappelle à l'assemblée que des activités de cuir ont été mises en place depuis 2 vendredis soir à l'espace d'animation de 20 h à 22 h. En fonction des demandes, d'autres demi-journées pourront être organisées.
- ✓ **STAGES SECURITE ROUTIERE** : Mr Marcel COTTA informe l'assemblée que d'autres stages de sécurité routière seront certainement mis en place.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 h 00